

Biens communs

La question des biens en commun devient un sujet majeur de débats, de recherches, et d'évaluations. Mais que recouvre exactement la notion de bien commun ? Quelles sont les espérances qui se cachent sous les réflexions actuelles sur le bien commun ? Qui est concerné ?

La notion de bien commun.

Tout d'abord, qu'entendre par « bien commun » ? Il n'existe pas de définition unique ni définitive de cette notion. D'ailleurs on en parle tantôt au singulier, « le bien commun » ou « le commun », tantôt au pluriel : « les biens communs », ou « les communs ». Parfois même, le mot « bien » est estompé : ne reste que le ou les commun-s. De plus, le périmètre des biens communs peut être plus ou moins extensible selon les groupes humains considérés : local, régional, national, confédéral, universel. Car chaque « commun » est le fruit de circonstances historiques, économiques, politiques ou culturelles données. Il s'agit donc d'une notion complexe, encore en construction, qui peut désigner diverses ressources et où interagissent de nombreux acteurs, individuels et collectifs. Ces acteurs sont des humains, mais aussi des non-humains comme la Terre, les animaux, les végétaux... Le bien commun fait retrouver le lien commun. C'est ce que répète le pape François dans *Laudato si* : « tout est lié ».

L'ajustement des deux mots, bien et commun, dit qu'il y va de ce qui est important pour la vie bonne de tous. Aujourd'hui, ce « tous » tend à désigner de plus en plus l'ensemble de l'humanité. L'humanité ? Non seulement les hommes et les femmes qui vivent actuellement sur la planète, mais aussi ceux et celles qui ne sont pas encore nés, et également toutes les générations qui nous ont précédés et qui ont peu à peu construit, puis transmis ce qui nous permet d'exister dans les temps et lieux qui nous sont donnés. Autrement dit, le commun est à la fois un « reçu », c'est-à-dire le fruit d'un don qui nous

précède, mais aussi une tâche accomplie par et pour les vivants, et enfin un horizon, c'est-à-dire un monde à

transmettre. Le bien commun nous met ainsi dans une communion intergénérationnelle et dans une solidarité universelle. Cette question du bien commun pourrait réveiller la vision chrétienne de la communion des saints, c'est-à-dire la solidarité des morts, des vivants et de ceux qui vont naître : au commencement, nous sommes en effet tous pris dans le lien. La relation est notre demeure. Si cette relation est de l'ordre de l'inter-humain, elle concerne aussi le lien au cosmos et à l'ensemble du créé.

Des ressources vitales.

Ce qui est en commun pour tous les humains, ce sont essentiellement des ressources vitales. Il existe de nombreuses typologies à ce sujet. Je m'en tiens ici à trois ressources principales. Il y a d'abord les dons de la nature, les « biens communs naturels » : l'air, l'eau, les océans, la terre, la forêt, les végétaux et l'ensemble du vivant, le climat, le soleil, etc... Sans tout cela, il n'y a pas de vie possible. Ainsi empêcher des populations d'accéder à l'eau potable revient à leur enlever le droit à la vie. Ces biens communs naturels sont des biens immérités : nul n'a à mériter l'air, l'eau, le soleil ; il s'agit de ressources primordiales. Sans elles pas de survie, ni de vie possible.

Second type de ressources vitales, les biens produits, entretenus et partagés par des groupes humains : objets fabriqués, technologies, institutions, organisations socio-politiques (État, régime démocratique, traités, par exemple), créations culturelles comme les symboliques, les architectures, les œuvres d'art, des codes de droit tels que les diverses Déclarations des Droits de l'Homme, des



connaissances en matière de savoirs et de savoir-faire, etc...

Enfin, les ressources vitales ce sont aussi des relations sociales harmonieuses. Il n'y a pas de commun sans communautés sociales : les biens communs sont « en commun ». Ils supposent donc une gestion par des personnes et des groupes qui communiquent et qui ne sont pas dirigés par le seul intérêt privé immédiat. Le souci du commun est collectif, ce qui entraîne le fait que les biens communs sont des objets de négociations : ils sont donc des lieux d'expression et de confrontation des aspirations et des désirs des individus, des groupes sociaux et de la société en son ensemble. Les biens communs supposent l'engagement des citoyens, la définition de règles d'usage et le contrôle du respect de ces usages.

Parvenus à ce point, nous voyons apparaître quelques essentiels sous-jacents aux communs : pas de vie sans l'inscription dans et avec la nature ; pas de vie sans l'inscription dans une histoire collective ; pas de vie sans l'inscription dans une société.

Un débat.

Dans les années 1960, un point a fait débat. En 1968, Garret Hardin, un biologiste américain, parle de la « tragédie des communs ». Pour lui on ne peut pas compter sur les individus et les groupes particuliers pour assurer la persistance des biens communs. Si on laisse ces gens et ces groupes à eux-mêmes, ils vont gaspiller les biens communs, chaque particularité tendant à ne penser égoïstement qu'à elle-même. Elle va alors consommer les biens sans considération des autres usagers. Autrement dit, chaque particularité tend à se laisser guider par son seul intérêt présent, voire par l'avidité. Elle tente de bénéficier au mieux de ces biens, mais sans prendre en charge la question et la responsabilité de leur renouvellement. Pour Hardin, qui est dans une logique libérale, la gestion optimale d'un bien commun passe par sa gestion par une entreprise privée qui a intérêt à surveiller la ressource. Il y aura peut-être des inégalités dans l'accès à la ressource,

par exemple à cause du coût, mais mieux vaut des inégalités que de conduire à la ruine du bien qu'est la ressource. L'autre voie est la nationalisation du bien, et donc sa gestion par la puissance publique.

La réplique viendra – entre autres- de Elinor Ostrom, une économiste américaine. Avec son mari, elle se met à parcourir le monde pour voir comment cela se passe dans les communautés humaines concernées. Pour elle la gestion d'un commun ne passe pas nécessairement par la privatisation de sa gestion, pas plus d'ailleurs que par l'étatisation. Elle constate que les communautés humaines ont la capacité de s'organiser elles-mêmes localement pour garantir et contrôler l'accès à la ressource partagée de manière à la protéger et à la maintenir. Deux dimensions sont liées : la gestion économique et l'organisation politique.

Que retenir de ce premier survol de la notion ? Tout d'abord un bien commun a pour caractéristique d'être une ressource en accès partagé par un ensemble d'acteurs, de communautés, de personnes qui ont des droits et des devoirs



envers elle (accès, usages, protection). Cette ressource suppose donc une structure de gouvernance pour sa préservation. Il existe trois voies pour gouverner un bien commun. La première, en consonance avec le libéralisme, est l'appropriation privée, donc le droit de propriété sur la ressource et sa gestion. Le problème : si cette ressource est surexploitée, se pose la question de sa préservation future. La seconde voie est la gestion par la puissance publique : on sort la ressource du champ de la marchandisation. On la sanctuarise en quelque sorte dans l'intérêt de toute la population : tels sont par exemple les Parcs nationaux et régionaux, ou encore les réserves protégées de la prédation. La troisième voie est médiane des deux autres, c'est celle suivie par Elinor Ostrom : la ressource est gérée par la communauté humaine concernée, c'est-à-dire par une association des populations locales à la définition de règles d'usage, à la gestion, aux

prises de décision, à l'accès à la ressource. Il demeure un problème, particulièrement prégnant aujourd'hui : qu'en est-il des biens communs mondiaux, par exemple du climat ? Actuellement ils ne sont pas gouvernés, il n'y a pas d'instance mondiale qualifiée pour cela. Ainsi les eaux profondes des océans ne sont pas réglementées, ce qui laisse libre cours à la pêche industrielle de draguer inconsidérément les fonds marins. Comment tenir ensemble ce trinôme : ressources communes, populations et règles d'usage ?

L'espérance cachée dans les recherches actuelles sur le bien commun

L'intérêt actuel pour le bien commun est une réplique à l'extension de la propriété privée depuis quelques dizaines d'années¹. La privatisation s'est en effet étendue à de plus en plus de domaines et de ressources névralgiques : eau (de nombreuses communes ont confié la gestion de l'eau au secteur privé), terres cultivables, semences qui font l'objet de brevets, races animales, médicaments, hôpitaux, ondes, achat du droit de polluer, transports, autoroutes... Même des organes humains se vendent ! Nous serions donc aujourd'hui dans une phase d'accaparement privé qui porte sur la quasi totalité du vivant et des connaissances : on transforme de plus en plus de biens essentiels en marchandises à travers la détention de brevets, la distribution de dividendes, la possession de droits de péage, la détention d'accès à des biens culturels... A mon sens, on est là dans la logique du capitalisme qui tend à transformer tout bien en objet d'échange marchand et intéressé.

En résistance à ce processus de marchandisation généralisée, des courants très divers remettent en avant la question des communs : altermondialistes, écologistes, juristes, défenseurs et occupants de ZAD, organisations religieuses et spirituelles, ONG... Tous ces courants développent la conscience de la raréfaction de certaines ressources vitales, de la montée de dangers globaux tels que le changement climatique ou la multiplication des virus, de la progression des concurrences pour s'approprier des terres ou

des richesses minières, alors même que le nombre des humains augmente. Au début de notre ère, on comptait 250 millions d'habitants sur la planète. En l'an 1500 : 460 millions ; en 1800 : 800 millions ; en 1900 : 1,600 milliard ; en 1950 : 2, 500 milliards ; en 2000 : 6 milliards ; en 2020 nous étions 7, 800 milliards. Selon certaines projections, la planète compterait 10 milliards d'habitants en 2100.

A travers la notion de commun, c'est aussi une conception du politique qui se retrouve promue. Cela correspond à la tentative de surmonter les deux figures majeures de la gestion des biens communs : l'État, qu'en France on associe au « public », et le marché. De nombreuses réflexions et pratiques tentent en effet des alternatives en matière de gouvernance : elles remettent en avant les figures de « coopération », de « cogestion », de « codécision », ou encore de « participation citoyenne ».

L'organisation du « Grand débat » en France pour tenter de sortir de la crise des « Gilets jaunes » a montré que de telles figures n'allaient pas de soi. Pourtant à

l'arrière-plan de ces tentatives, il y a une double critique. La première porte sur l'État quand il tend à transformer les citoyens en usagers passifs, et parfois assistés, des services publics. La seconde porte sur le marché quand il referme le pouvoir de décision et de gestion sur un petit nombre d'actionnaires, d'industriels, de techniciens ou d'experts.

Or la considération du commun vise au moins deux choses : une égalité dans l'accès aux ressources vitales et une participation active des gens et des groupes sociaux dans l'élaboration des décisions qui les concernent. Le bien commun relève en effet de la politique dans la mesure où il entraîne une réflexion sur le pouvoir : qui décide du bien ? Qui décide de ce qui est bon ? Qui décide de ce qui est commun ? Qui décide de l'usage de ce commun ? Ce sont de telles questions que l'on



a vu apparaître tout au long de la gestion de la pandémie du Covid 19 par les différents pays : la Chine avec son pouvoir centralisé et autoritaire, les USA et le Brésil avec la montée des populismes, la Russie et son verrouillage des informations, l'Europe qui oscille entre une centralisation des décisions appuyée sur un collège d'experts et une articulation du pouvoir central, des experts et des collectivités locales.

Quelle est alors l'espérance qui se dessine dans l'intérêt pour le commun ? Ne serait-ce pas une aspiration populaire à reprendre la main sur des affaires communes vitales qui sont aujourd'hui menacées de disparition, de dégradation ou de destruction : l'environnement naturel, le tissu social, le vivant ? La complexité d'aujourd'hui vient du fait que le bien commun a de plus en plus une dimension planétaire et universelle. Comment dès lors articuler une gestion locale avec une gestion globale, car les échelles sont différentes ? Et sur quels leviers appuyer pour que davantage d'acteurs individuels et collectifs s'emparent de ce qui les concerne dans les différentes institutions ?

¹ Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014

Redéfinir la place de l'être humain

Il reste encore une interrogation : jusqu'où va le pouvoir des êtres humains et de leurs institutions sur les biens communs ? Car il y a d'autres vivants sur la planète : eux aussi sont concernés par la gestion humaine de communs comme l'eau, la forêt, la mer etc... La parabole du dernier homme est très suggestive : il ne reste plus qu'un seul humain sur la Terre. Avant de mourir, il détruit tout ce qui vit autour de lui, animaux et végétaux. Apparemment, si on en juge uniquement à partir des droits et devoirs envers d'autres humains, il ne lèse personne. Pourtant nous pressentons qu'il commet un mal et pose un geste injuste. Nous avons des devoirs envers la nature, envers les entités végétales et animales. Ces dernières aussi ont des droits. Les vivants non-humains ont une valeur propre et méritent respect et soin. Ce ne sont pas de simples ressources à notre disposition. N'y

aurait-il pas à considérer une communauté du vivant et des vivants ? Car tous les vivants sont interdépendants les uns des autres.

En ce sens, les réflexions sur le commun tendent désormais à remettre en question l'anthropocentrisme. Nous avons en effet mis l'être humain au centre et au sommet de ce qui existe, sous prétexte qu'il est détenteur de conscience et de raison. Nous en sommes arrivés à assujettir et à instrumentaliser les autres vivants. En Occident, nous avons vécu avec des dualismes comme homme-nature, homme-animal, technique-nature... L'être humain se considère comme supérieur dans l'ordre du créé. Cette prétention anthropocentrique est aujourd'hui fortement interrogée, d'autant plus que c'est l'homme qui s'avère parfois être une catastrophe pour les êtres vivants les plus faibles. Telle est l'expérience contemporaine : notre puissance techno-industrielle s'avère souvent plus destructrice que libératrice ! L'urgence : nous reconnecter au monde commun, à ce « grand tout » dont les éléments dépendent les uns des autres, communiquent² entre eux et évoluent ensemble.

Jean-Yves Baziou

